



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 juillet 2017

Étaient présents : Mmes PEPIN Christelle (Pouvoir RAVARD Alexandra), ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, LELAURE Nicolas, THEBAULT André (Pouvoir HENRIET Pierre), MESSÉ Alain (Pouvoir MOINARD David), VALADE David et HENRIET Christian, Maire (Pouvoir BOUTET Christine).

Excusés : Mmes METEAU Delphine, BOUTET Christine, RAVARD Alexandra, MM. PAIRAUD Guillaume, MOINARD David, HENRIET Pierre

Secrétaire : M. VALADE David

Votants : 13 dont 4 pouvoirs

Travaux salle des fêtes

M. le Maire fait un compte rendu de la commission d'ouverture des plis et du rapport du cabinet Boisson Burban étudié le 13 juillet. Après débats, il propose de ne retenir que le lot N°1 (gros œuvre, couverture tuile, VRD) et de l'attribuer à l'entreprise R2B2 pour un montant de 91044,89 € HT, les autres lots étant considérés comme infructueux ou non pourvus et donc à relancer avec le 15 septembre comme date buttoir.

(Vote : 11 voix pour, 2 voix contre).

Questions et informations diverses

M. Le Maire informe :

- Que la date de la prochaine commission du personnel est fixée au mercredi 16 août à 18H45 ;
- Suite à une demande parentale, il a été demandé si les horaires de la garderie débutent dès 6H45 (au lieu de 7H15) et se prolongent jusqu'à 18H45 (au lieu de 18H30). Le conseil accepte sous condition de se conformer à l'inscription préalable à la semaine.
- Qu'il convient de prévenir l'entrée de véhicules dans l'enceinte du terrain de football. Plusieurs idées sont proposées. Le nécessaire sera effectué.
- Que suite à un accord avec l'inspectrice de la DREAL, il est possible de placer des pieux dans les deux parties du sentier du Bois blanc afin d'éviter la sortie des bovins par le sentier. Côté aire de loisirs, la partie parking en période estivale dans le champ adjacent sera également délimitée par des pieux.
- Suite à plusieurs demandes, le maire fera en sorte que le panneau donnant la priorité au rétrécissement de l'entrée de Souil soit plus visible en venant de l'aire de loisirs.
- Que le prochain conseil aura lieu fin août (date à définir) ;

M. GABORIAU Sébastien évoque les travaux à venir sur le chemin de la lagune (AF). Une convention existant pour la partie empruntée par la commune, une participation de la moitié des travaux estimés (9900€ au total) sera demandée. L'idée est retenue par le Conseil et fera l'objet d'une prochaine délibération.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 27 juillet 2017 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 21 juillet 2017

Le Maire,
Christian HENRIET